

Maîtriser la comptabilité des immobilisations

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : CIM - Prix 2024 : 1 490€ HT

Les écritures comptables liées aux opérations sur immobilisations (entrées dans le patrimoine de l'entreprise, variation de valeur et sorties) seront étudiées en détail dans cette formation. Vous y découvrirez les règles applicables aux immobilisations (impact des IFRS) et évaluez leurs incidences sur votre activité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Distinguer les différentes familles d'immobilisations

Appliquer les critères de comptabilisation selon la méthode par composants

Maîtriser les différents modes d'amortissements sur les immobilisations et comprendre leurs incidences fiscales

Présenter les immobilisations dans le bilan, le compte de résultat et la liasse fiscale

TRAVAUX PRATIQUES

Apports théoriques, échanges de bonnes pratiques et nombreux exercices.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2021

1) Caractéristiques des immobilisations

- Les trois familles d'immobilisations : incorporelles, corporelles et financières.
- Identifier leur place au bilan.
- La distinction entre les immobilisations, les charges, les autres actifs.
- Le traitement des frais de recherche et développement.

Etude de cas : Distinguer les factures de charges des factures d'immobilisations.

2) L'approche par composants

- Le règlement CRC n°2004-06.
- Les critères de comptabilisation selon la méthode par composants.
- La valorisation des immobilisations : impact de la norme IFRS.
- La détermination du coût d'entrée des immobilisations.
- Les modalités de première application.
- Le traitement d'opérations spécifiques.
- Les aspects fiscaux.
- Les informations à fournir dans l'annexe.

Etude de cas : Ventiler les actifs selon les nouvelles règles des composants.

3) Amortissements et dépréciations d'actifs : les nouvelles règles comptables

- Le règlement 2002-10.
- La norme IFRS et les nouvelles règles d'amortissement.
- La notion de valeur recouvrable.
- Les tests de dépréciation des actifs : base, hypothèse, taux d'actualisation.
- Les unités génératrices de trésorerie (UGT).

PARTICIPANTS

Comptables uniques de PME, responsables comptables et financiers ou collaborateurs d'un service comptable.

PRÉREQUIS

Bonnes connaissances en comptabilité générale.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- La comptabilisation et les incidences fiscales.

Etude de cas : Distinguer la durée d'utilité et la durée d'usage. Pratiquer les amortissements sur les trois familles d'immobilisations.

4) Les principales opérations sur immobilisations

- L'achat en devises étrangères.

- Les entretiens, améliorations et gros travaux.

- Les amortissements : linéaires, dégressifs, dérogatoires.

- Les modes d'acquisitions : en pleine propriété, en locations simples ou crédit bail.

- La sortie du patrimoine : cession, mise au rebut, plus ou moins values.

- L'inventaire physique : suivi des immobilisations.

Etude de cas : Enregistrer une immobilisation acquise en devises étrangères. Pratiquer les différents modes d'amortissement sur un bien corporel.

5) La fiscalité appliquée aux immobilisations

- La Contribution Economique Territoriale.

- La présentation sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

- La présentation sur la liasse fiscale.

Etude de cas : Identifier les immobilisations sur les documents de synthèse comptable et fiscale.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 15 juil., 21 oct.

PARIS

2024 : 08 juil., 14 oct.